

*****FICHE SIGNALÉTIQUE*****

Date de préparation : 26/10/10

4702010

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT

Fabricant	: W. R. MEADOWS DU CANADA	_SIMD_	
Adresse	: 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1	 Santé	: 1
		 Feu	: 1
		 Réactivité	: 0
Téléphone	: (905) 878-4122	 Protection personnelle	:
Urgence	: 1-800-424-9300 Chemtrec		

(Évaluation du risque: 0=minime, 1=léger, 2=modéré, 3=élevé, 4=extrême, *=chronique)

Numéro d'identification du produit : 4702010
 Identification du produit : **DECK-O-SEAL BASE GRADE PISTOLET**

SECTION II-A COMPOSANTS DANGEREUX

N° Composant	CAS #	% en poids	SARA 313	PRESSION DE VAPEUR (mm Hg @ 20°C)	LEI (@ 25°C)
1. Dibenzoate de diéthylène glycol	120-55-8	5 à 10	NON	SO	SO
2. Dibenzoate de dipropylène glycol	27138-31-4	5 à 10	NON	SO	SO
3. Dioxyde de titane	13463-67-7	1 à 5	NON	SO	SO
4. Calcaire	1317-65-3	25 à 30	NON	SO	SO
5. Dioxyde de silicium, amorphe	67762-90-7	1 à 5	NON	SO	SO

Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérigène.

SO : Sans objet

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ».

SECTION II-B LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

N°	OSHA				ACGIH			
	LEP/MPT	LEP/plafond	LEP/LECT	Peau	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
1.	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
2.	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
3.	15 mg/m ³ ***	NE	NE	NE	10 mg/m ³ *	NE	NE	NE
4.	15 mg/m ³ *	5 mg/m ³	NE	NE	10 mg/m ³ *	NE	NE	NE
5.	80 mg/m ³	NE	NE	NE	5 mg/m ³ *	10 mg/m ³ *	NE	NE

NE : Non établi

* = Poussières totales

+ = Poussières respirables

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Point d'ébullition	: > 500°F	% de volatiles en volume	: SO
Vitesse d'évaporation	: < 1 (Acétate de n-butyle = 1)	% de volatiles en poids	: SO
Densité de vapeur	: > 1 (air = 1)	Poids par gallon US	: 11,40 (théorique)
pH	: SO		

SECTION IV INFORMATION SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

CONTACT AVEC LES YEUX : À cause de la présence des composants 1 et 2, ce produit peut causer une légère irritation des yeux. Les lésions de la cornée sont improbables.

CONTACT AVEC LA PEAU : Le contact prolongé peut causer un assèchement et une dilapidation de la peau.

INHALATION : L'inhalation de vapeurs concentrées peut irriter le nez et la gorge.

INGESTION : À cause de la présence du composant 1, une dose orale unique est faiblement toxique. L'ingestion peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal et/ou des brûlures ou une ulcération de la bouche et de la gorge.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Les symptômes d'irritation des yeux incluent la douleur, le larmolement, la rougeur et le gonflement. Les symptômes d'irritation de la peau incluent la rougeur, l'enflure et l'éruption. Les symptômes d'irritation du système respiratoire incluent l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, une gêne dans la poitrine, un souffle court et une réduction des fonctions pulmonaires. Les symptômes d'irritation gastro-intestinale incluent le mal de gorge, les douleurs abdominales, les nausées, le vomissement et la diarrhée.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVANTES : Les problèmes respiratoires, oculaires et cutanés pré-existants peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit. Les cas d'asthme peuvent être aggravés par une exposition continue ou prolongée aux poussières. Les troubles pré-existants peuvent être aggravés par l'exposition de ce produit.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ : Aucun connu.

Date de préparation : 26/10/10

4702010

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 26/10/10

4702010

SECTION V MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Si une irritation ou une rougeur se manifeste, transporter la victime à l'air pur loin de la zone d'exposition. Rincer les yeux à grande eau durant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime à l'air pur loin de la source d'exposition. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

INGESTION : Diluer avec un liquide sauf si la victime est inconsciente ou très somnolente. Si un vomissement spontané se produit, maintenir la tête de la victime sous le niveau des hanches afin d'éviter l'aspiration par les poumons. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

SECTION VI INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ - NFPA : Non réglementé.
- DOT : Non réglementé.

POINT ÉCLAIR : Supérieur à 210°F.

MOYENS D'EXTINCTION : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre.

PRÉCAUTIONS ET MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Éloigner le personnel non protégé de la zone d'incendie. Ne pas entrer dans un espace confiné en feu sans casque, écran facial, imperméable de feu, gants, bottes de caoutchouc et respirateur autonome à pression positive approuvé NIOSH.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Les contenants soumis à une chaleur intense devraient être refroidis avec de l'eau afin d'empêcher l'accroissement de la pression de vapeur pouvant entraîner leur rupture. Les zones de réservoirs de stockage exposées aux flammes directes devraient être refroidies avec de grandes quantités d'eau afin d'empêcher l'affaiblissement de la structure des réservoirs.

SECTION VII RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable **POLYMÉRISATION DANGEREUSE** : Ne se produira pas

CONDITIONS ET MATÉRIAUX À ÉVITER : Oxydants et acides forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : La combustion peut dégager du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et/ou des produits de combustion incomplète. Ne pas respirer la fumée ni les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié.

SECTION VIII PROTECTION DES EMPLOYÉS

PROTECTION RESPIRATOIRE : Ventiler tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation. Si l'exposition excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Porter des lunettes de sécurité, des lunettes protectrices ou un écran antiéclaboussures afin d'empêcher le contact avec les yeux. Éviter le port des verres de contact. Porter des vêtements de protection et des gants de travail appropriés afin d'éviter le contact avec la peau et les vêtements.

MESURES DE PROTECTION ADDITIONNELLES : Des douches oculaires et des douches de décontamination devraient être disponibles en cas d'urgence.

SECTION IX PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : **DÉVERSEMENTS IMPORTANTS>>** Évacuer le personnel non protégé de la zone à risques. Porter des vêtements de protection et un respirateur appropriés. Obturer la source de la fuite uniquement si cela peut être fait sans danger. Retenir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Éponger le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans des contenants étanches pour une élimination appropriée. Laver la surface à grande eau pour éliminer toute trace. Disposer des eaux de lavage comme ci-dessus. **PETITS DÉVERSEMENTS>>** Récupérer le produit avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche; bien fermer avant d'éliminer.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

SECTION X PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Même vides, les contenants peuvent encore contenir des résidus de produit. Se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION XI PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey Téléphone : (847) 683-4500 Date de préparation : 26/10/10

Numéro d'identification du produit : 4702010